



## **JOURNEE D'ETUDE ACTUALITE STATUTAIRE RH (durée 1 jour)**

Destinataires : Directeurs Généraux, responsables des Ressources Humaines, gestionnaires du personnel

### Objectifs

- Maîtriser l'actualité statutaire récente et ses modalités d'application,
- Maîtriser les aspects de statut, de carrière et de positions administratives des agents,
- Rendre plus efficace votre gestion administrative des ressources humaines,
- Faire le point sur les différentes procédures existantes et les marges de manœuvre possibles.

### Programme

**\* Panorama de ce qui fera l'actualité RH des fonctionnaires tout au long de l'année 2017**

**\* L'actualité du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale:** commentaires des projets de décret examinés récemment par le CSFPT.

**\* Zoom sur les dispositions de la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires** (Cumul d'emplois, référents déontologues, commission de réforme, protection fonctionnelle, action disciplinaire, obligations déclaratives des collaborateurs de cabinet...)

**\* Zoom sur les mesures relatives à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR)**

- 1 - Calendrier de mise en oeuvre.
- 2 - Abandon de l'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale
- 3 - Le transfert Primes / Points
- 4 - Réforme de la catégorie C
- 5 - Le PPCR se soucie-t-il des agents contractuels ?
- 6 - Les difficultés d'application posées par le PPCR

**\* Etude des autres dispositions de la loi de finances 2017 concernant les agents des collectivités territoriales**

**\* Etude de l'actualité jurisprudentielle RH récentes influençant la gestion des Ressources Humaines (partie I):** entretiens professionnels, impossibilité de reclassement des fonctionnaires stagiaires, conséquence d'un refus d'une contre visite médicale, accidentologie de service, adaptation de poste, absence de transmission des fiches annuelles d'évaluation, indemnisation des jours de repos compensateurs, don de RTT entre collègues...

**\* Etude de l'actualité jurisprudentielle RH récentes influençant la gestion des Ressources Humaines (partie II):** NBI, casier judiciaire, traitement saisie arrêt, logement de fonction simplification des bulletins de paie...)

**\*Présentation rapport et circulaires RH récente:** Bilan de l'expérimentation du contrôle des arrêts de maladie des fonctionnaires par les CPAM, état des lieux des pensions dans la Fonction Publique Territoriale, fonctionnaires de l'Etat détachés et contribution pension, Titres restaurant, frais professionnels...

**\* Où en est-on de l'application du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)?**

Etude des questions les plus fréquemment posées sur le RIFSEEP: une collectivité qui n'est pas encore passée au RIFSEEP peut-elle néanmoins modifier le régime indemnitaire des agents ? Une collectivité peut-elle, dès à présent, délibérer pour l'ensemble des cadres d'emplois de la collectivité afin qu'ils bénéficient du RIFSEEP ? Le montant perçu individuellement par chaque agent au titre du régime indemnitaire précédent doit-il être maintenu ? Etc.

**\* La dématérialisation de la saisine du secrétariat de la commission de déontologie de la fonction publique** pour les demandes de cumul d'activités et de départ dans le secteur privé

**\* Etude du principe du silence vaut acceptation appliqué à la gestion des Ressources Humaines.**

**\* Les documents utiles pour la gestion des Ressources Humaines :** nomenclature FaPFP de familles de métiers de la fonction publique, Guide pour anticiper et accompagner les transitions professionnelles en situation de reclassement, ressources et les risques psychosociaux - livret du CNFPT

**\* Echéance de clôture d'intervention avec les participants** pour approfondir au besoin un des thèmes évoqués lors de la séance d'actualité statutaire.

*Ce programme est susceptible d'être modifié ou complété en fonction des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.*

**Moyens pédagogiques :**

Support documentaire et paperboard

**Votre formateur :**

1 agent expérimenté en fonction depuis plus de 10 ans dans le domaine de la gestion des Ressources Humaines - Secteur Public.

Le CV du formateur vous est communiqué à la commande.

**Nos + :**

- Des méthodes et des outils indispensables à la gestion du statut et des carrières
- Etude approfondie et collective des cas présentés

**Les stagiaires signeront une feuille de présence****Modalités d'évaluations:**

Vérification des acquis de la formation

**Participants :** 15 maximum par session / 4 minimum par session

**Prix par stagiaire :**

Adhérent [www.naudrh.com](http://www.naudrh.com) : 250 €

Non adhérent [www.naudrh.com](http://www.naudrh.com): 300 € TTC

**Date de la session :**

Sur site (date arrêtée en collaboration avec le demandeur)

**RENSEIGNEMENTS / DEVIS / COMMANDE**

**Association [www.naudrh.com](http://www.naudrh.com)**

**45 avenue Jean Monnet**

**40 000 Mont de Marsan**

**[naudrhexpertise@gmail.com](mailto:naudrhexpertise@gmail.com) / 06 73 97 63 94**